



# CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 Février 2022 à 18 heures 30

## Procès-Verbal de séance

Date de Convocation	27/01/2022
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15
Nombre de membres présents	14
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	15

**Présents :** Messieurs et Mesdames : Frédéric HENNING, Maryse MOUGEL, Christian KITA, Jean-Pierre COURIOL, Isabelle BOUCLANS, Aline BOUILLOT, Agnès BRIAND, Catherine BOURGEOIS, Laurent CARITEY, Sandrine DESNOYERS, Yves GUSMINI, Christophe JACQUES, Jacques MARTIN-VERDIERE, Dominique MAURICE

**Représentés :**

Agnès BRIAND donne procuration à Christophe JACQUES

**Secrétaire de séance :** Catherine BOURGEOIS

### Ordre du jour :

Ajout à l'ordre du jour : approuvé à l'unanimité

#### **0- Vente Parcelles ZD 386 – ZD 197 et ZD 372**

Lors d'un dernier conseil municipal, le conseil municipal a pris la décision de reprendre dans le domaine public des parcelles notamment le fossé. Pour les parcelles ZD 197 et ZD 372 (en vert sur le plan), elles retournent pour l'€ symbolique à la commune. Pour la parcelle ZD 386 (en bleu sur le plan – 4 ares 46 ), M. COLLIEUX a proposé 25 €/m<sup>2</sup> soit 11.150 €, ce à quoi le conseil n'avait pas été enthousiaste, et la décision a été reportée. Philippe COLLIEUX a été reçu pour l'informer que 25 € était un prix trop élevé. Il a indiqué que le prix de revient était de 57,15 €/m<sup>2</sup> soit 25.490 € avec le coût des travaux (voir détail joint), et il considère qu'il fait un geste pour la commune.

Par ailleurs, des promoteurs seraient intéressés par la parcelle Grand Jardin pour la construction d'une maison de seniors. Le maire doit les rencontrer avant que le conseil municipal se prononce sur l'éventuel rachat. En prenant en compte ce projet, le dossier prendra forme.

#### **1 – BIBLIOTHEQUE : Maitrise d'œuvre**

Le Maire explique que le cabinet Quirot avait été mandaté pour un projet de 160 m<sup>2</sup>, Rue des Fossés, la mairie souhaitant un projet d'ampleur et mutualisé avec d'autres services a changé le cahier des charges en augmentant la surface à 240 m<sup>2</sup>, répondant ainsi aux exigences de la DRAC.

Il s'avère que le projet imposant doit être revu et la mairie a proposé de revenir aux 160 m<sup>2</sup> initiaux permettant de garder les murs et le toit de la maison, ayant pu en décembre 2021 acquérir le garage.

Ce retour à une surface adaptée doit obtenir l'aval de la Préfecture de Région.

Le cabinet a fait savoir à la mi-janvier 2022 qu'il refusait un changement de programme et demande une rupture de contrat.

La préfecture de région sera donc relancée concernant le maintien ou non de la subvention.

Un groupe de travail devra élaborer un cahier des charges pour un nouveau projet :

- soit pour lancer un concours d'architecte
- soit pour lancer les appels d'offre

Ainsi début mars la consultation sur ce projet, rue des fossés pourra démarrer.

Maryse MOUGEL, 1<sup>ère</sup> adjointe et instigatrice de ce projet trouve qu'il y a trop d'inertie et ne croit plus à ce projet sous cette forme. Elle veut changer de lieu en utilisant l'annexe Saint-Jacques regroupant ainsi bibliothèque et France Services ou étudier la bibliothèque dans une vitrine. Ce changement de lieu doit être travaillé au conseil.

Le Maire invite un groupe de travail, dans l'attente de la réponse de la Préfecture de Région pour réfléchir également à d'autres possibilités (occupation de l'ancienne mairie en totalité, ou occupation d'une vitrine vide, ...) Cette commission se réunira le 18 février à 18h. Visite des locaux de l'ancienne mairie le 7 février à 18h. (Maryse MOUGEL, Aline BOUILLOT, Virginie JURET, Christophe JACQUES, Dominique MAURICE, Christian KITA, Frédéric HENNING, Isabelle BOUCLANS, Jacques MARTIN-VERDIERE).

Par ailleurs le Maire donne l'information suivante : Fabienne reviendrait à mi-temps thérapeutique (pour l'instant retour prévu début mai), la mairie sera indemnisée pour l'autre mi-temps. Delphine peut compléter avec 11h/semaine (car contrat de 24h en France Services). Elle pourrait à terme occuper un poste à la bibliothèque pour 11h/semaine.

## **2 – SCHEMA URBAIN DE CARACTERE (SAUC) : Consultation**

La commission voirie propose de lancer une nouvelle étude SAUC pour SAUC4, mais aussi d'autres phases, en prenant un périmètre large qui pourrait être la Grande Rue, la rue Choiseul, la place des Promenades, la rue Vannoise, la rue des Tanneurs et le quai de la Fontaine. L'étude subventionnée permettrait d'avoir une vue d'ensemble et une programmation sur prêt de 10 ans.

Un groupe de travail définira un cahier des charges avec la commission voirie qui pourrait être validé lors du prochain conseil, avec le lancement de la consultation

Réunion prévue le 23 février à 18h30.

## **3 – SITUATION DES COMMERCES**

La récente actualité des fermetures de commerces est un nouveau coup pour PESMES.

Pour ce qui concerne l'installation de la boucherie, la CCVFG a voté le principe d'une subvention de 2500 euros pour une nouvelle installation (+ 2500 euros à charge de la commune).

Le constat est fait de la difficulté de rencontrer les commerçants en cette période difficile.

Il est proposé d'organiser un petit-déjeuner de travail avec les commerçants de Pesmes afin de les écouter et de récolter leurs besoins.

Réunion prévue le 9 février.

Ensuite une réunion publique sera organisée afin d'informer la population et de solliciter des idées de relance.

## **4 – RGPD = Règlement général sur la protection des données**

Le RGPD n'est ni un document de prescriptions, ni un document d'interdictions. C'est un règlement d'encadrement qui fixe des obligations et des principes, mais les solutions permettant son respect incombent au responsable de traitement.

### **Le CONSEIL MUNICIPAL décide à l'unanimité :**

- **D'adhérer** à la mission mutualisée d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité,
- **D'autoriser** le maire à signer la convention relative à ladite mission et à prendre/signer tout document afférent à ladite mission,
- **De désigner** auprès de la CNIL le CDG54, personne morale, comme étant le Délégué à la protection des données (DPD) de la collectivité.

## **5 – Bail de chasse**

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de PESMES nous a saisi pour nous solliciter le renouvellement du bail de chasse. Nos chasseurs entretiennent couramment les lignes. Leur président veille à la sécurité et au bon fonctionnement des relations entre les usagers de la forêt. Chaque année la location est de 450 €.

### **Le Conseil Municipal demande de préciser quels sont les jours où il n'y a pas de chasse et décide :**

- **de renouveler** le bail de chasse pour une durée de 9 ans : à l'unanimité
- **de passer** le montant de la location à 500 euros par an : 13 voix pour, 2 abstentions (Christian Kita et Dominique Maurice).

## Questions diverses :

- Permanence du conseiller départemental : nouvelle date à fixer ;
- Le conseil liturgique propose une réunion publique le 19 février à 10h30 à l'église.
- Le Souvenir Français a soumis un devis de 7 000 euros pour le regroupement des tombes. Une réunion est à prévoir avec eux pour discuter de la répartition de la prise en charge entre eux et la commune, avant de faire une demande de subvention à l'ODAC. A prévoir également dans le futur budget.
- L'hôpital de Gray informe que les arbres dangereux situés autour de la maison de retraite seront coupés (chemin de ronde)
- Le 13 mars, manifestation à Gray, La Grayloise contre le cancer du sein.
- Le Maire indique qu'il a reçu des riverains de la rue Jacques Prévost, juste après le passage piéton et devant le Pesmois vert. En 2017, la commune s'est engagée à effectuer des travaux afin de sécuriser la voie. Ces aménagements ne conviennent pas aux riverains qui exigent des équipements plus sécuritaires (coussins berlinois, ralentisseurs...).
- Christophe JACQUES fait passer le message d'Agnès BRIAND concernant
  - o Point d'étape du recensement
  - o Problème de raccordement de la fibre
  - o Poursuite de la stérilisation des chats vers les écuries de la Perrières
- Jacques MARTIN-VERDIERE signale les difficultés à trouver les comptes-rendus de Conseil municipal sur le site internet (ils sont dans les actualités et dans téléchargements). Panneau Pocket pourrait être utilisé pour cela.
- Sandrine Desnoyers informe que la secrétaire du SIVOSEP a posé sa démission. Un poste de 15h est donc ouvert.
- Dominique MAURICE pose la question de déplacer le marché dans la Grande Rue en la rendant piétonne.

**La séance est levée à 21h13.**

 Le Maire :  
*Frédéric Henning*  
Frédéric HENNING

